

Les parcs et jardins autour de Dugny

Vous souhaitez vous oxygéner ? Mis à part le célèbre parc départemental Georges-Valbon, il existe aux alentours de la ville quelques espaces verts valant le détour. Notre sélection.

Le parc départemental du Sausset

2 rue Raoul Dufy et route Camille Pissarro - Aulnay-sous-Bois

À cheval sur Aulnay et Villepinte, le parc départemental du Sausset est un véritable espace naturel, un territoire rural transformé en parc en 1981. Prairies, plantations en bocage, forêt, parcours de relaxation et de maîtrise de soi...tout est réuni pour vous offrir un moment de détente au coeur d'un espace verdoyant unique.

- Gratuit
- Du 1er novembre au 28 février : de 8h à 18h
- Du 1er mars au 31 mars : de 8h à 19h30
- 1er avril au 30 avril : de 7h à 20h
- 1er mai au 31 août : de 7h à 21h
- 1er au 30 septembre : de 7h à 20h
- 1er au 31 octobre : de 7h30 à 19h30

Le parc départemental de l'Île-Saint-Denis

Quai de la Marine - 93450 L'île-Saint-Denis

Le parc jouit d'une situation exceptionnelle, à la pointe de l'Île-saint-Denis. Les promeneurs peuvent emprunter le "parcours des impressionnistes" et ainsi profiter d'une jolie vue sur la Seine. Vous y trouverez une grande variété d'espèces animales et végétales que des animations mettent en valeur tout au long de l'année...

- Gratuit
- Du 1er mai à mi-septembre : de 7h30 à 22h.
- Du 1er novembre à mi-février : de 7h30 à 17h30
- De mi-février à avril : de 7h30 à 18h45.

Le parc forestier de la Poudrerie

Allée Eugène Burlot - 93410 Vaujours

Le parc forestier de la Poudrerie, créé en 1980, englobe les bois départementaux de la Tussion et des Sablons pour constituer un poumon vert de 137 hectares. Il conserve encore quelques vestiges de la Poudrerie nationale, créée en 1867. Lieu de mémoire d'un siècle d'activités poudrières converti en parc de détente et de loisirs, il possède par ailleurs un patrimoine bâti particulièrement riche. Les nombreux espaces ouverts herbacés et les nombreuses mares abritent une faune et une flore très riches.

- Gratuit
- Du 15 février au 30 avril : de 7h30 à 19h30